

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DELIBERATION n° 2024.00213**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 24/06/2024**

Politique	Aménager une ville durable	Dossier n°	CM-002451
Commission	<b>Finances - Personnel - Bâtiments communaux - Relations internationales</b>		
Direction en charge	Relations internationales		
Objet	Rayonnement International - Versement de subventions à diverses associations - Approbation.		

Président : **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/06/2024**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Nombre de présents : 31

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 35

**Présents**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Colette DUCROS, M. Frédéric DURAND, Mme Catherine GROUSSON, Mme Christiane JODAR, M. Lionel JOUFFRE, Mme Diarra KANE, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, Mme Annick LIOTIER, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jacques PLAINE (Conseiller municipal), Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, Mme Nadia SEMACHE, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

**Pouvoirs**

Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Fanny RIVEY,

Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,

Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,

Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,

**Absents-Excusés**

M. Gilles ARTIGUES, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Jean DUVERGER, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Jean JAMET, M. Robert KARULAK, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Patrick MICHAUD, M. Michel NEBOUT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Antoine POMEON, M. Ali RASFI, M. Alain SCHNEIDER, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN

**Secrétaire de séance**

Mme Colette DUCROS

■ **Rappel et références**

Le développement durable, un des trois piliers de la politique municipale doit permettre à la Ville de Saint-Étienne d'être toujours plus attractive. Afin de faire rayonner la ville, ses habitants, ses talents, son savoir-faire, la Ville de Saint-Étienne développe des projets de coopération internationale autour de 3 axes principaux : culture, économie, enseignement-formation en particulier avec ses villes « sœurs » ou au sein du réseau Unesco.

Par ailleurs, la Ville de Saint-Étienne soutient et accompagne les acteurs locaux engagés dans des actions en lien avec des territoires étrangers. Ce soutien prend la forme d'accompagnement institutionnel pour exercer une forme de diplomatie d'influence, de conseils méthodologiques pour

la structuration de projets internationaux et d'aide financière par le biais de subventions de fonctionnement ou de projet

### ■ Motivation et opportunité

Après examen des dossiers de demandes de soutien au titre de plusieurs actions spécifiques, il s'avère que les activités des associations figurant dans le tableau ci-dessous portent sur des secteurs géographiques ou des thèmes soutenus prioritairement par la Ville de Saint-Étienne.

### ■ Contenu

Sont concernées les associations suivantes :

#### Aide au fonctionnement :

NOM DE LA STRUCTURE	MONTANT PROPOSE
Amitié France Madagascar	1 900.00 €
Présence de la Grèce	800.00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>2 700.00 €</b>

#### Aide aux projets

NOM DE LA STRUCTURE	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT PROPOSE
Association France Chine de la Loire	Déplacement à Xuzhou, ville jumelle dans le cadre du 40 <sup>e</sup> anniversaire d'amitié entre les deux villes.	2 000.00 €
Amitié France Madagascar	Achat de fournitures scolaires : cahiers, crayons, livres par l'école primo de Tamatave, ville jumelle de Saint-Etienne.	300.00 €
Amitié France Madagascar	Electrification des bâtiments pour les malades du dispensaire des sœurs sagesse à Tamatave, ville jumelle de Saint-Etienne.	300.00 €
Humatem	Mission de diagnostic à Kapan, Arménie (ville jumelle de Saint-Etienne) qui répond à une sollicitation de la DRI et de la région AURA dans le cadre du partenariat avec la Ville de Kapan et avec la région du Syunik.	1 100.00 €
Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique St Paul	Voyage-échange scolaire avec la Chine et notamment Xuzhou (ville jumelle de Saint-Etienne). L'école souhaite l'inscrire comme une des célébrations du 40 <sup>e</sup> anniversaire de jumelage entre les deux villes.	4 000.00 €
<b>TOTAL :</b>		<b>7 700.00 €</b>

### ■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Etienne

■ **Point financier**

**TABLEAU DE FINANCEMENT**

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			10 400.00 €	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
<b>Total des coûts et montants perçus par la Ville</b>	<b>00.00 €</b>	<b>00.00 €</b>	<b>10 400.00 €</b>	<b>00.00 €</b>
<b>Charge nette Ville</b>		<b>00.00 €</b>		<b>10 400.00 €</b>

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ **Proposition**

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution et le versement des subventions indiquées, ci-dessus, aux associations concernées pour un montant total de 10 400.00 €,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les documents nécessaires ainsi que tous les actes afférents.
- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					2024	65	65748
Recettes							

« Conformément aux dispositions législatives, les associations ont joint la charte d'engagement républicain signée dans le cadre leur dossier de demande de subvention ».

■ **Décision**

**Proposition adoptée**

35 voix pour

Pour Extrait,  
Le Maire

Gaël PERDRIAU

Le secrétaire

Colette DUCROS